

Direction Départementale
des Territoires de l'Aube

Vincent Rousseau

Décembre 2010

Grenelle Environnement et Loi « Grenelle 2 »

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Préfecture de l'Aube
Direction Départementale des Territoires

Les enjeux du Grenelle de l'environnement

◆ Le Grenelle

◆ Loi grenelle 1

◆ Loi grenelle 2

- Réduire impérativement impacts environnementaux majeurs
 - Une nécessité face au défi majeur climatique et énergétique ...
- Lutter contre le changement climatique
- Part des Énergies Renouvelables à 23% de la consommation d'énergie finale d'ici 2020

Les enjeux du Grenelle de l'environnement

◆ Le Grenelle

◆ Loi grenelle 1

◆ Loi grenelle 2

- Maîtriser les dépenses énergétiques
 - Économiser les ressources (gestion exemplaire, rénovation avec efficacité énergétique « vers le BBC ... puis l'énergie positive »)
 - Bâtiments neufs : 50 kWhep/m².an en 2012 et énergie positive en 2020
 - Bâtiments existants : - 38% énergie et - 50% GES d'ici 2020
 - « Facteur 4 » 2050 : -75% GES (limité réchauffement +2°C en 2100)
- Respect de l'obligation de mise en accessibilité ERP d'ici 2015
- Technologique de rupture dans le neuf et rénovation accélérée dans l'existant

Investissement par grand poste

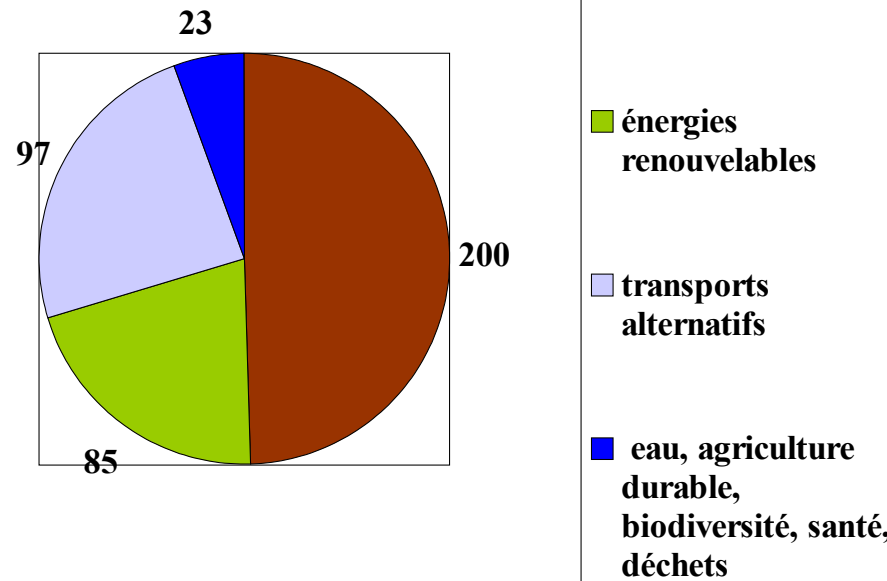
◆ Le Grenelle

◆ Loi grenelle 1

◆ Loi grenelle 2

- **440 milliards d'€** : montant des investissements nécessaires pour atteindre les objectifs des engagements du Grenelle

Répartition en milliards d'euros des investissements par grand poste:



Loi grenelle 1

◆ Le Grenelle

- Loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement

◆ **Loi grenelle 1**

- **Votée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale le 21 octobre 2008, publiée au JO le 5 août 2009**

◆ Loi grenelle 2

- Reprend les engagements du grenelle de l'environnement



Organisation du texte de loi en 6 titres

◆ Le Grenelle

◆ **Loi grenelle 1**

◆ Loi grenelle 2

- Lutte contre le changement climatique
- Biodiversité, écosystème et milieux naturels
- Prévention des risques pour l'environnement et la santé - prévention des déchets
- État Exemplaire
- Gouvernance, information et formation
- Disposition propres aux département, région et collectivités d'Outre-Mer

Secteur du bâtiment

◆ Le Grenelle

◆ Loi
grenelle 1

◆ Loi
grenelle 2

- **Nouvelles normes (RT2012) plus restrictives pour les bâtiments neufs faisant une demande de permis de construire: 50kW.h/m²/an**
- **Logements neufs dans le cadre de l'ANRU doivent respecter / anticiper les nouvelles normes**
- **Audit pour les bâtiments état d'ici 2010, réhabilitation en conséquence: réduire de 40% les consommations d'énergie et de 50% de GES**
- **Incitation pour les collectivités locales d'engager des programmes de rénovation**

Secteur du bâtiment

◆ Le Grenelle

- Rénovation des 800 000 logements sociaux les plus énergivores: travaux prévus à l'échéance 2020

◆ Loi grenelle 1

- Subventions et prêts bonifiés pour les bailleurs sociaux

◆ Loi grenelle 2

- Partage du coût des économies d'énergie entre bailleurs et locataires



Santé / Déchets

◆ Le Grenelle

◆ **Loi
grenelle 1**

◆ Loi
grenelle 2

- Lutte contre la pollution de l'air: plan de réduction des particules
- Lutte contre les nuisances : limitation de la lumière artificielle présentant un danger pour la nature ou aux personnes, points noirs du bruit inventoriés
- Réduction de l'exposition aux risques renforcés: inondations, séismes
- Objectif d'augmenter le recyclage
- Planification : plan de gestion des déchets



Loi grenelle 2

◆ Le Grenelle

◆ Loi
grenelle 1

◆ **Loi
grenelle 2**

- Modalité d'application de la loi grenelle 1

- Adoption définitive le 29 juin 2010



Organisation de la loi en 6 titres / 6 chantiers majeurs :

◆ Le Grenelle

◆ Loi grenelle 1

◆ Loi grenelle 2

- 1er chantier : Amélioration énergétique des bâtiments et harmonisation des outils de planification en matière d'urbanisme
- 2^{ème} chantier : Organisation de transports plus respectant de l'environnement tout en assurant les besoins en mobilité
- 3^{ème} chantier : Réduction des consommations d'énergie et du contenu en carbone de la production
- 4^{ème} chantier : Préservation de la biodiversité
- 5^{ème} chantier : Maîtrise des risques, traitement des déchets et préservation de la santé
- 6^{ème} chantier : Mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance écologique

Amélioration énergétique des bâtiments et harmonisation des outils de planification en matière d'urbanisme

◆ Le Grenelle

◆ Loi grenelle 1

◆ Loi grenelle 2

Objectif:

Concevoir et construire des bâtiments plus sobres énergétiquement et un urbanisme mieux articulé avec les politiques d'habitat, de développement commercial et de transports tout en améliorant la qualité de vie des habitants

- Engager une rupture technologique dans le neuf accélérer la rénovation thermique du parc ancien
- Favoriser un urbanisme économe en ressources foncières et énergétiques

Réduction des consommations d'énergie et de leur contenu en carbone

◆ Le Grenelle

◆ Loi
grenelle 1

◆ **Loi
grenelle 2**

Objectif:

Réduire radicalement les émissions de gaz à effet de serre en économisant l'énergie et en la rendant plus décarbonée

- Favoriser le développement des énergies renouvelables
- Expérimenter l'affichage environnemental sur les produits puis l'élargir
- Réaliser des bilans de gaz à effet de serre et établir des plans d'actions pour les réduire (entreprises, territoires, bâtiments publics)
- Étendre les certificats d'économies d'énergie

Mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance écologique

Objectif:

Instaurer les outils nécessaires d'une démocratie écologique en marche, dans le secteur privé comme dans la sphère publique

◆ Le Grenelle

◆ Loi
grenelle 1

◆ **Loi
grenelle 2**

- Développement de rapports sur les aspects sociaux et environnementaux, en plus des rapports financiers (entreprises et collectivités locales)
- Renforcement de la concertation du public en amont des projets publics et privés et des textes réglementaires nationaux
- Réforme du CESE et du CESR
- Désignation d'associations environnementales représentatives pour participer au dialogue institutionnel

Maîtrise des risques, traitement des déchets, et préservation de la santé

Objectif:

Préserver la santé de chacun et respecter l'environnement en prévenant les risques, en luttant contre les nuisances sous toutes leurs formes ,et en gérant plus durablement les déchets

◆ Le Grenelle

◆ Loi
grenelle 1

◆ **Loi
grenelle 2**

- Lutter contre la pollution de l'air (air intérieur, zones d'expérimentation prioritaires pour l'air)
- Lutter contre les nuisances lumineuses et sonores
- Étendre les moyens de lutter contre les inondations
- Prendre en compte les risques émergents (nanosubstances, ondes électromagnétiques)
- Mettre en place une gestion durable des déchets (extension de la responsabilité élargie des producteurs, planification et gestion des déchets des bâtiments)

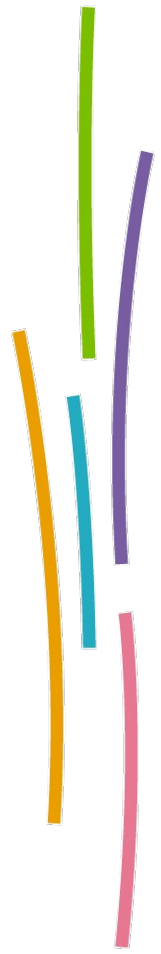
L'environnement comme moteur d'une économie verte et équitable

◆ Le Grenelle

◆ Loi grenelle 1

◆ **Loi grenelle 2**

- Plans d'action pour le développement de 18 filières industrielles stratégiques de l'économie verte
- Plan de mobilisation pour les métiers de la croissance verte
- Pacte de solidarité écologique



En savoir plus : liens utiles

Ministère du développement durable :
www.developpement-durable.gouv.fr

Site Grenelle environnement:
www.legrenelle-environnement.fr

Site Portail:
www.toutsurlenvironnement.fr



Merci de votre attention

